

◆ **ACHOUR Cheurfi, Mémoire algérienne. Le dictionnaire biographique.** Alger, Éditions Dahlab, 1996, 897 p.

Quelque trois mille notices biographiques d'intellectuels algériens pour une période de vingt siècles constituent la matière de cet ouvrage. Par intellectuels algériens, l'auteur entend *ceux qui conçoivent et ceux qui diffusent la culture* dans le territoire que couvre l'Algérie actuelle. Savants, soufis, théologiens, érudits, poètes, philosophes, historiens, sociologues, juristes, romanciers, nouvellistes, essayistes, artistes, peintres, chanteurs, hommes de théâtre, cinéastes, musiciens, hommes politiques défilent ici selon un ordre alphabétique. Le dictionnaire se veut dans la lignée des ouvrages



biographiques connus jusque là en Algérie : notamment celui de *al-Bustân* d'Ibn Maryam (XV<sup>ème</sup> siècle), celui de *Ta'rif al-khalaf bi-rijâl al-salaf* de El-Hafnaoui (début du XX<sup>ème</sup> siècle), celui du Syrien Nuweihad 'A'lâm al-Jazâ'ir, et le *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française* du Français J. Dejeux. L'exhaustivité – quoique difficile à atteindre dans ce genre d'exercice – semble être la principale caractéristique de

l'entreprise. La période contemporaine est privilégiée ; la jeunesse de la majorité des disciplines concernées oblige : musique, théâtre, cinéma, arts plastiques et littérature. Chaque notice tente de rendre compte de la personnalité d'un auteur et de la signification de son œuvre. Le dictionnaire cherche à répondre à la question suivante : *qui a fait quoi pour la culture algérienne ?* L'objectif poursuivi par l'auteur est de présenter un instrument entre les mains des étudiants et du grand public et de donner des points de repères à la mémoire d'une "Algérie tourmentée, au seuil du troisième millénaire". L'ouvrage est d'une utilité certaine et rendrait d'énormes services à tous les spécialistes de l'Algérie tant dans le passé que dans le présent. Le dictionnaire se termine par une chronologie des faits majeurs qui ont marqué l'histoire, des origines à 1995, du territoire que couvre de nos jours l'Algérie et par une courte bibliographie et un index des différentes personnalités présentées dans l'ouvrage. L'index est classé par thème : sciences sociales ; musique ; peinture, caricature, et bande dessinée ; cinéma, théâtre et ballet. Malheureusement, il manque à cet index la pagination ; ce qui aurait facilité davantage l'utilisation du dictionnaire.

◆ **BAÏDA Jamaâ, La presse marocaine d'expression française des origines à 1956,** Rabat, Université Mohammed V, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 1996, 460 p.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la presse d'expression française au Maroc, des origines à la fin du Protectorat, se trouve dans la thèse d'État de Jamaâ Baïda récemment publiée par l'Université Mohammed V de Rabat. Régimes juridiques perpétuellement amendés par la Résidence pour tenter de garder le contrôle de l'information et de l'expression politique ; identification des titres et des intérêts, avoués ou occultes. La perspective est ici délibérément historique, archivistique, et s'attache à resituer méticuleusement les recompositions du champ de la presse



d'expression française dans la double perspective de l'évolution des rapports de force franco-français et franco-marocains et de l'évolution de la géopolitique régionale et internationale : de l'extraterritorialité tangeroise ou casablancaise à l'instrumentalisation du groupe Mas par le proconsulat Iyauteyien contre ses propres adversaires puis pour faire passer sa "vision" de la "mission civilisatrice de la France" ; de la guerre du

Rif, qui marque le début d'une "politisation" de la presse avec l'exacerbation des polémiques entre "gauche" et "droite" à l'émergence d'une presse nationaliste, clandestine ou exilée ; de la Deuxième Guerre mondiale à la déposition du sultan Mohammed V à la cristallisation, toujours dans l'orbite du groupe Mas, d'une "presse coloniale aux couleurs chérifiennes" qui ne fut pas pour rien dans sa restauration et dans la "renaissance", à l'indépendance, d'une presse nationale où l'expression francophone conservera une place de premier plan.

Ce qu'analyse Jamaâ Baïda, c'est tout à la fois la mise en place d'une (de) profession(s) et l'émergence du politique dans le contexte spécifique du Protectorat puis sa "nationalisation" dans la logique de la lutte pour l'indépendance. C'est de ce double point de vue que l'on peut regretter que rien ne soit dit ou presque de la presse arabophone qui, pour ne représenter que 5% des titres en 1951 - contre 94% en français et 1% en anglais comme le rappelle l'auteur -, n'en participe pas moins de la *problématique* de ces deux processus.

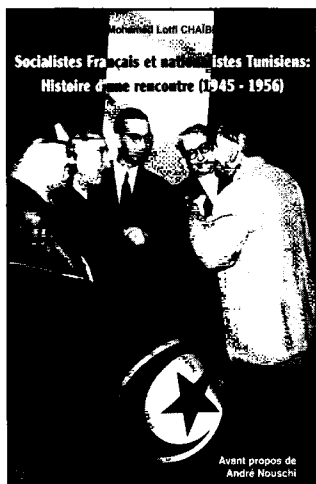
◆ **Lotfi CHAÏBI, Socialistes français et nationalistes tunisiens : histoire d'une rencontre (1945-1956)**, Tunis, Orbis, 1997, 292 p.

Voici l'histoire d'un échec. L'échec de la stratégie des socialistes de la SFIO à faire prévaloir leurs options pour régler la question de la décolonisation de la Tunisie, l'échec du dialogue entre les nationalistes tunisiens et ceux qui *"tout en défendant un internationalisme de façade [ne défendent] pas moins par patriotisme l'empire colonial français"*. En réalité, moins que l'histoire d'une "rencontre", Lotfi Chaïbi nous donne à lire l'histoire d'un rendez-vous manqué.

Grâce à un méticuleux dépouillement des archives (celles du Parti Socialiste SFIO, de l'Office Universitaire de Recherche Socialiste, du Commandement Supérieur des

Troupes de Tunis), et de la presse socialiste, l'auteur nous décrit comment la SFIO a dû attendre que le processus de la décolonisation s'accélére sous la pression des nationalistes tunisiens pour peser enfin en faveur d'une solution politique au problème tunisien. En fin de compte, *"tout en sécrétant les contradictions du socialisme colonial, la politique de décolonisation de la SFIO réajuste ses*

*positions sous la pression des faits"*. Plus tard, les liens tissés au cours des congrès politiques, des négociations, seront utiles aux deux pays pour construire de nouvelles relations, durables, équitables. Voici donc un ouvrage précieux. Appuyé sur les témoignages de nombreux acteurs impliqués dans les faits décrits, ce travail sera utile pour qui voudra comprendre la construction politique de l'indépendance tunisienne, les positionnements idéologiques du Néo-Destour et les options qu'il privilégiera une fois au pouvoir. Il permet de suivre pas à pas les différentes positions des socialistes et leurs évolutions, les revendications des nationalistes tunisiens, et le processus lent qui mènera la Tunisie à l'indépendance. Lotfi Chaïbi nous rend ainsi compte de *"l'action et l'évolution des hommes, de la société et des partis et les [place] dans leur contexte historique"*.



◆ **L'État de droit dans le monde arabe, sous la direction de Ahmed MAHIOU**, Paris, CNRS Éditions, 1997, 402 p.

Le premier mérite de cet ouvrage sera de restituer la complexité de la question du statut de l'État de droit dans le monde arabe. La diversité et les ambivalences des situations dispensent des discours généralistes, sur le mode évolutionniste (retards et rattrapages) ou, à l'opposé, essentialiste, d'une incompatibilité "par nature" des paradigmes (arabe, donc islam /État de droit). L'omniprésence du religieux dans le questionnement ne signifie pas qu'il permette en tant que tel de délivrer les réponses pertinentes.

Les concepts ont une propriété première : leur flexibilité (pluralité des régimes politiques, sous une commune

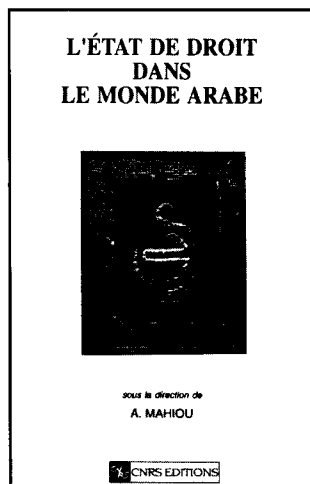
référence à l'islam ; caractère polysémique de l'État de droit). Et cette flexibilité se transmet aux registres des acteurs politiques, *a fortiori* quand ils jouent simultanément des deux partitions (islam et État de droit).

Ainsi l'ensemble des États déploient à des degrés divers les dispositifs de l'État de droit, s'en approprient les signes : séparation des pouvoirs et droits fondamentaux ;

instauration d'un juge constitutionnel ; ratification des dispositifs internationaux de protection des droits de l'homme ; mise en place de conseils ou comités de protection. Mais, en même temps, ils procèdent à une réislamisation par le haut, en réponse à la montée de l'islamisme.

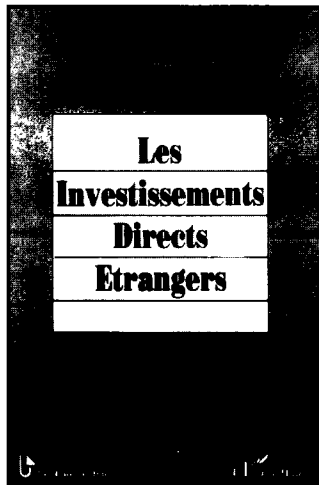
On retrouve une ambivalence similaire dans les oppositions politiques : islamistes, dénonçant une idéologie importée, contraire à l'islam, mais revendiquant le respect des droits de l'homme ; éléments du marquage oppositionnel, ou substitution aux anciennes idéologies.

Cette tension des principes peut déboucher sur la dualité des systèmes juridiques, en Egypte notamment, qui renvoie à la question essentielle de la viabilité de la gestion du pluralisme juridique.



◆ **D. Guerraoui, et X. Richet, Les investissements directs étrangers. Facteurs d'attractivité et de localisation**, ed. Toukbal / l'Harmattan, 1998

**A** lors que l'économie mondiale semble s'imposer comme une évidence incontournable pour les pays en voie de développement, la question des flux d'investissements directs étrangers (à distinguer des investissements de portefeuilles qui obéissent à d'autres logiques), mobilise les analystes comme les décideurs politiques. Cet ouvrage collectif qui rapporte les actes d'un colloque tenu à Fès, suggère quelques réflexions sur les corrélations entre ces flux et l'attractivité de certains pays. Eu égard aux modèles de croissance qui ont longtemps prédominé, l'accélération de la transnationalisation de la production accentue la tendance à appréhender le développement économique en terme de



réseaux et d'interdépendance. La question des ressources et des compétences propres de chaque partenaire potentiel s'avère essentielle tandis que l'épargne se fait modeste dans les pays en voie de développement et que le système international de financement du développement devient de plus en plus sélectif. A partir d'études de cas, les différentes contributions permettent de dégager quelques conclusions en terme de déterminations macro-économiques des

investissements directs étrangers. Pour le Maroc ou la Tunisie, qui ont confirmé l'internationalisation de leur économie, de telles études ne peuvent que susciter une série de réflexions sur les moyens de penser l'attractivité de leur environnement économique. Par ailleurs, l'évaluation des différentes expériences, en particulier maghrébines, amène les auteurs d'une part à distinguer entre les orientations sectorielles des investissements directs étrangers (par exemple, pour les secteurs agricoles et industriels au Maroc) et d'autre part à mesurer l'influence de certaines politiques publiques sur ces derniers. En terme de stratégie économique du développement, Maroc et Tunisie ont ajouté à l'impératif de compétitivité celui de l'attractivité. Pourtant, les résultats des efforts consentis sont encore décevants, au regard des études produites dans cet ouvrage. Néanmoins, la publication de ce dernier et la parution d'un autre ouvrage (B. Bellon et R. Gouia, *Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen*, Paris : Economica, 1998) sont autant d'indices d'une approche plus fine de la question, qui aujourd'hui semble s'inscrire dans les priorités économiques maghrébines.

◆ **Visions du Maroc. Catalogue du fonds Ninard**, Paris, Institut du Monde Arabe, 1997, 391 p

**L**e "Fonds Ninard" est une bibliothèque qui a été léguée en 1982 à l'Institut du Monde Arabe par Bernard Ninard, médecin nommé à l'Institut Pasteur de Casablanca en 1945, puis directeur du service de biologie de l'Institut d'hygiène à Rabat. Ce médecin, qui connaissait "le Maroc caillou par caillou", choisit de rester au Maroc après l'indépendance pour former des cadres médicaux et ne quittera ce pays qu'en 1962. Durant toutes ces années, le docteur Ninard a acheté tous les ouvrages qu'il pouvait trouver concernant le Maroc pour se constituer une formidable bibliothèque générale. Ce fonds, majoritairement francophone, comprend aujourd'hui quelques 2522 titres publiés essentiellement



sous le Protectorat français, de 1912 à 1956, et constitue un ensemble hétérogène mais assez complet de ce qui s'est publié sur le Maroc durant cette période.

L'ouvrage dont il est question ici est tiré du catalogue général informatisé de la bibliothèque de l'Institut du Monde Arabe et permet de retrouver l'unité d'origine de ce fond.

Établi par Laurence Mazaud et Djamilia Si-Ahmed, ce catalogue se

décline en trois parties : la première répertorie les ouvrages qui y sont classés alphabétiquement par auteurs (2496 entrées principales), la seconde regroupe les périodiques classés par titres (2503 entrées) et la troisième comprend cinq index.

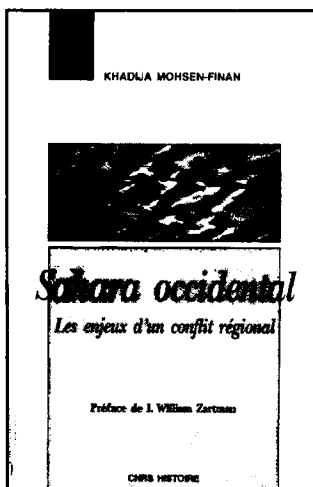
Ce sont ces derniers, admirablement construits, qui forment véritablement l'intérêt de ce catalogue, autorisant une recherche par titres (2503 entrées), par sujets (1797 entrées par mots-clés), par œuvres littéraires (336 entrées), par collectivités (167 organismes institutionnels ou privés) et, enfin, par numéros spéciaux ou numéros isolés de périodiques.

L'ensemble constitue un excellent outil de travail pour tout chercheur qui s'intéresse au Maroc du Protectorat français mais il est également un très bel objet, les auteurs ayant intelligemment égayé ce catalogue - très bien mis en page - de reproductions de couvertures et d'illustrations tirées des ouvrages rassemblés dans ce fonds.

# IENT DE PARAITRE

◆ **MOHSEN-FINAN Khadija, Sahara occidental. Les enjeux d'un conflit régional**, Paris, CNRS, 1997.

**L**e conflit [du Sahara occidental] reste la dernière lutte de décolonisation sur le continent africain. Ce point de vue extrait de la préface de William Zartman constitue le point de départ d'un livre qui se veut à la fois une synthèse et une analyse des données sur ce conflit qui oppose, entre autres, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et les indépendantistes sahraouis. Prenant le temps d'examiner tous les aspects du problème (humain, juridique, historique, politique, social...) l'auteur réussit à nous faire mieux comprendre pourquoi après vingt ans de guerre, ce conflit régional n'a toujours pas trouvé d'issue définitive.



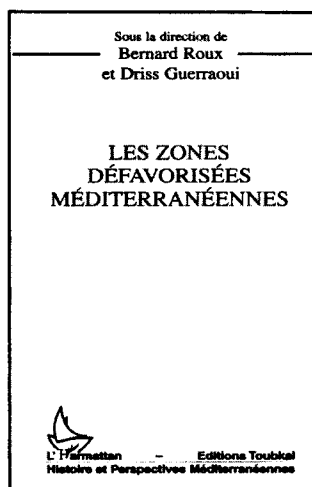
Tout d'abord, Khadija Mohsen-Finan s'applique à retracer les perspectives historiques depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, pour expliquer sur le long terme certaines rivalités régionales. Dans un second temps la période de la décolonisation est analysée et permet de mieux comprendre quelles ont été les conséquences de la concurrence entre les puissances colonisatrices. Enfin, la période complexe de la décolonisation et de

l'indépendance est la plus développée. C'est l'occasion de voir disséquer les ambitions des Etats issus de la décolonisation, notamment l'Algérie, la Mauritanie ou la Libye, et analyser le poids des populations concernées. Les revendications politiques sont aussi au centre du débat avec le rappel des origines de la notion de "Grand Maroc", conçu comme un "état démembre", créée par Allal Al-Fassi et récupérée, bien plus tard, par Hassan II. Bien entendu, une large part est faite au fameux "coup politique" de la Marche verte, avec une analyse détaillée des populations qui ont participé à celle-ci et la façon dont elle a été reçue. Pour finir, le processus d'autodétermination et du référendum est mis en perspective, vu comme la dernière des batailles qui oppose les belligérants. On peut noter, à la fin de l'ouvrage, une très utile chronologie du conflit, qui se termine en février 1997 avec la nomination de James Baker, comme envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental, et dont l'auteur nous rappelle à juste titre qu'il n'est pas une figure anodine, [...] qu'il avait conduit la diplomatie américaine à l'heure du nouvel ordre mondial, qu'il avait joué un rôle capital dans la guerre du Golfe. Autant d'indices qui indiquent l'intérêt nouveau des Américains pour la région et leur souci de redonner une impulsion à un processus de paix enlisé.

◆ **Les zones défavorisées méditerranéennes**, dir. **B.ROUX** et **D.GUERRAOUI**, l'Harmattan-Toubkal, 1997, 361 p. Coll. *Histoire et Perspectives Méditerranéennes*.

**L**a mondialisation et la libéralisation des économies risquent d'accélérer les processus de différenciation spatiale avec une marginalisation de plus en plus prononcée d'espaces, notamment en zones rurales, dans les différents pays méditerranéens.

Dans l'introduction de cet ouvrage collectif, Bernard Roux montre que ce processus de marginalisation est avant tout un processus historique puisqu'il est le produit du très faible développement économique de ces zones. Il est ensuite le résultat du fonctionnement de l'économie de



de marché et de la compétitivité entre les territoires, mais également celui de la différence de dotation naturelle entre les zones de plaines, ouvertes sur l'extérieur, et les zones intérieures enclavées. L'ouvrage qui rassemble vingt et une contributions de sept pays méditerranéens pose le problème du développement de ces zones en mettant l'accent sur le rôle de l'État et des communautés locales, voire des acteurs locaux et des populations d'une part, et

sur la contribution de l'agriculture et des secteurs extra-agricoles d'autre part. L'État demeure un acteur essentiel dans l'impulsion du développement dans ces régions, que ce soit comme promoteur d'actions de développement dans les pays de la rive sud ou comme partenaire d'initiatives locales comme c'est le cas dans les pays de la rive nord. L'objet de la deuxième partie de l'ouvrage est l'analyse du contact entre la population et des institutions qui se veulent les moteurs du développement. Il ressort des cinq études de cas présentées que le résultat de ce contact reste dépendant du niveau d'organisation de la population et du degré de démocratisation de la vie publique dans le pays en question. L'analyse du développement par l'agriculture montre que celle-ci demeure un secteur économique essentiel dans les zones défavorisées méditerranéennes. Toutefois elle représente au nord et au sud deux problématiques différentes : reconstitution d'une nouvelle agriculture dans les espaces désertés au nord et modernisation d'une agriculture traditionnelle sur des terres souvent densément peuplées au sud. Par ailleurs elle reste incapable, dans les deux cas, d'assurer le développement de ces zones. C'est pour cela que celui-ci doit mobiliser d'autres secteurs de l'économie comme l'illustrent les exemples présentés dans la quatrième partie de l'ouvrage.